



## Ordonnance de télécom CRTC 2014-558

Version PDF

Ottawa, le 29 octobre 2014

### Diverses compagnies – Approbation provisoire des demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Amtelecom Limited Partnership	77	le 10 octobre 2014	le 29 octobre 2014
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	499	le 9 octobre 2014	le 8 novembre 2014
Bell Canada	7442	le 9 octobre 2014	le 8 novembre 2014
People's Tel Limited Partnership	86	le 10 octobre 2014	le 29 octobre 2014

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées auprès du Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général